



N° d'épreuve FFM ——— **222**
Moto-Club ——— **NEVERS & de la NIEVRE**
N° d'affiliation ——— **0642**
Date ——— **3/4 juillet 2021**
Lieu ——— **MAGNY COURS**
Organisateur technique - **Moreau Régis**
E-mail ——— **mcnevers@wanadoo.fr**
Téléphone ——— **06.10.94.46.95**

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DELETANG Jean Marc	Licence :	008272
Directeurs de course adjoints	GUERIN Thomas	Licence :	070578
	PINOCHET Christian	Licence :	019595
Délégué FFM (Président du Jury)	VILLA VEGA Anne Marie	Licence :	028739
Membre du Jury	LEMAITRE Jacques	Licence :	015302
Membre du Jury	GRAMMONT Armand	Licence :	198246
Commissaire technique responsable	LE RUYET Gaetan	Licence :	015564
Responsable du chronométrage	FORGET Florent	Licence :	

Article 3 Catégories & Engagements

SUPERBIKE

A partir de 16 ans*
De 750 à 1000cc 4T, 3 et 4 cylindres
De 800 à 1200cc 4T, 2 cylindres

+ Superbike Challenger
Pilotes de 16 ans à moins
de 28 ans au 01/01/21

SUPERSPORT 600

A partir de 15 ans*
De 401 à 600cc 4T (4 cylindres)
De 401 à 675cc 4T (3 cylindres)
De 600 à 750cc 4T (2 cylindres)

+ Supersport 600 Challenger
Pilotes de 15 ans à moins de
21 ans au 01/01/21

SUPERSPORT 300

De 12* à moins de 26 ans au 01/01/21
De 300 à 500cc 4T, 1 et 2 cylindres
A 13 ans : 50CV max à la roue arrière
A 12 ans : 42CV max à la roue arrière

+ Supersport 300 Challenger
Selon règlement technique
du Promo 400cc

SIDE-CARS

A partir de 16 ans (15 ans passager)*
Châssis court (F2) :
De 401 à 600cc 4T (4 cylindres)
De 401 à 675cc 4T (3 cylindres)
De 600 à 750cc 4T (2 cylindres)
Châssis long 600cc (F600) :
selon règlement FIM Mondial

OGP Pré-Moto 3

De 11* à moins de 20 ans au 01/01/21
250cc 4T (moteur d'origine tout-terrain)
Maxi 42 CV à la roue arrière

HONDA NSF

De 11* à moins de 20 ans au 01/01/21
Machines Honda NSF 250R 4T monocylindre
A 11 et 12 ans : 42 CV maxi à la roue arrière
13 ans et plus : 50 CV maxi à la roue arrière

↳ Course annexe :



European Bikes :

650cc 4T minimum
1300cc 4T maximum
Commercialisées ou Prototypes

↳ Course d'accompagnement :

**Cpt de france de vitesse en Motos
anciennes**

* La limite d'âge minimum est à la date
d'anniversaire du pilote.

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant wild card ou LJA devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 300 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 150 € pour un moteur 2T et de 300 € pour un moteur 4T. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable **LENEUF Richard**

Nombre de secouristes **8**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **NEVERS**

Temps de trajet (en min) **15mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **CIRCUIT DE MAGNY COURS**

Adresse **58470 MAGNY COURS**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **4411**

Largeur minimum de la piste **10**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **53**

En course : **44**

Capacité Side-car :

Pendant les essais : **31**

En course : **26**

Nombre d'OCP* **70**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **03/05/2021**


Visa de la Ligue

Date : **01/06/2021**

Visa 20/2021

LIGUE MOTO
BOURGOGNE
FRANCHE COMTE
Superbike Chpt & F-Ep 222

Visa de la FFM

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM _____ **222**
Moto-Club _____ **NEVERS & de la NIEVRE**
N° d'affiliation _____ **0642**
Date _____ **3/4 JUILLET 2021**
Lieu _____ **MAGNY COURS**
Organisateur technique _____ **Moreau Régis**
E-mail _____ **mcnevers@wanadoo.fr**
Téléphone _____ **06.10.94.46.95**

CDF VITESSE Motos Anciennes

ANNEXE AU REGLEMENT PARTICULIER 2021

En complément des catégories mentionnées dans le règlement particulier de la manifestation, l'épreuve comptera également pour le championnat de France VMA (Vitesse Motos Anciennes).

Cette manche du Championnat de France VMA se déroulera conformément au règlement général du championnat établi par le Comité Motos Classiques et Historiques et dans le respect des dispositions suivantes.

Officiels

Le Comité Motos Classiques et Historiques a désigné un de ses membres pour occuper la fonction de délégué FFM sur l'épreuve, ainsi qu'un commissaire technique qui sera en charge des contrôles réalisés sur les machines du championnat.

Délégué FFM **DESBORDES Evelyne** Licence : **154232**

Commissaire technique **MANNEVY Patrick** Licence : **016359**

Les catégories

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

VITESSE

- VMA Vintage
- VMA Classic
- VMA Evolution
- VMA Supersport
- VMA Superbike

ENDURANCE

- Endurance Classic
- Endurance OPEN

Machines admises : Se référer à l'article 1 du règlement général du championnat VMA et à l'article 2 du règlement général du championnat d'Endurance VMA.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française NCO, IVM, LUE, INTER ou LJA2, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours.

Les pilotes désirant rouler avec une licence LJA2 seront classés dans la course où ils rouleront mais ne marqueront pas de points aux Championnats pour l'année en cours.

Commentaires :

Visa du Moto-Club

Date : **3/05/2021**



Visa de la Ligue

Date : **01/06/2021**

Visa 20/2021

LIGUE MOTO
BOURGOGNE
FRANCHE COMTE
Vitesse chpt de F - Ep 222
m jour que FSBK.

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

SAMEDI MATIN

08h15	08h40	Séance essais Chronos Championnat de France VMA
08h45	09h15	Séance d'essais libres Supersport 300
09h25	09h55	Séance essais libres OGP Pré moto 3 / Honda NSF 250
10h00	10h40	Séance essais libres Supersport 600
10h50	11h15	1 ^{ère} séance d'essais chronométrés European Bike
11h20	12h00	Séance d'essais libres Superbike
12h10	12h35	1 ^{ère} séance d'essais chronométrés Side Cars

SAMEDI APRES-MIDI

14h00	14h25	Séance d'essais chronométrés Supersport 300	
14h35	15h00	Séance d'essais chronométrés Supersport 600	
15h05	15h30	Séance d'essais chronométrés OGP Pré Moto 3 / Honda NSF 250	
15h40	16h05	Séance d'essais chronométrés Superbike	
16h20		1 ^{ère} Course European Bike	15 Tours
17h00		1 ^{ère} Course Side-Cars	12 Tours
17h45		1 ^{ère} Course Championnat de France VMA	12 Tours
18h25	18h35	Warm up Supersport 300	
18h40	18h50	Warm up OGP Pré Moto 3	

DIMANCHE MATIN

08h00	08h10	Warm up Supersport 600	
08h15	08h25	Warm up Superbike	
08h30	08h55	2 ^{ème} séance d'essais chronométrés Side-Cars	
09h05	09h30	2 ^{ème} séance d'essais chronométrés European Bike	
09h45		1 ^{er} course Supersport 300	12 Tours
10h25		1 ^{ère} Course Supersport 600	15 Tours
11h05		1 ^{ère} Course Pré Moto 3 / Honda NSF 250	12 Tours
11h45		1 ^{ère} Course Superbike	16 Tours

DIMANCHE APRES-MIDI

14h00		2 ^{ème} Course Championnat de France VMA	12 Tours
14h40		2 ^{ème} Course Side-Cars	12 Tours
15h20		2 ^{ème} Course European Bike	15 Tours
16h00		2 ^{ème} Course Supersport 300	12 Tours
16h40		2 ^{ème} Course Supersport 600	15 Tours
17h20		2 ^{ème} Course Pre moto 3 / Honda NSF 250	12 Tours
18h00		2 ^{ème} Course Superbike	16 Tours